

Metz, le 02 août 2022

Service Aménagement Biodiversité Eau
Unité Police de l'eau – Délégation Territoriale de
Sarreguemines

La responsable de l'unité police de l'eau
à

Affaire suivie par : Pascal RIDGEN
Tél : 03 87 28 30 80
E-mail : pascal.ridgen@moselle.gouv.fr

Monsieur le Maire
de la commune de Zetting
13, rue de l'Église
57905 ZETTING

OBJET : Dossier de déclaration concernant la gestion des eaux pluviales
du lotissement privé Rue de la Barrière à ZETTING
Mesures d'affichage

RÉF. : PR/ - Cascade n° 57-2022-00223

P.J. : - 1 courrier d'acceptation + 1 récépissé de déclaration
- 1 dossier de déclaration + 1 fiche descriptive du IOTA

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration au titre des articles L. 214-1 à L. 214-8 du code de l'environnement (loi sur l'eau), concernant l'opération suivante :

- **Gestion des eaux pluviales du lotissement privé à vocation d'habitat individuel constitué de 12 lots - Rue de la Barrière à ZETTING**

Ce dossier a été déposé par la SA LOTISS-EST représentée par M. Antonio D'ASCOLI.

Je vous transmets sous ce pli, pour information :

- un exemplaire du dossier de déclaration ;
- un exemplaire du récépissé de déclaration n° 57-2022-00223 en date du 02 août 2022, accompagné du courrier d'acceptation ;
- une fiche descriptive du IOTA ;

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de un mois minimum, copie du récépissé de déclaration.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

La responsable de l'unité police de l'eau,
p.i. L'adjointe à la responsable de l'unité



Astride ERMAN